

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 20 JUIN 1844.

EXPOSÉ DES MOTIFS à l'appui d'une demande de crédits supplémentaires pour le Département des Travaux Publics.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de soumettre à vos délibérations un projet de loi qui tend à ouvrir au Département des Travaux Publics des crédits supplémentaires s'élevant à fr. 195,128-34. Ces crédits se répartissent, par exercice, de la manière suivante :

Exercice 1839	fr.	129 60
» 1840		22,767 93
» 1841		1,368 80
» 1842		3,640 29
» 1843		142,221 72
» 1844		25,000 00
Total égal		195,128 34

EXERCICE 1839.

Somme demandée : fr. 129-60.

Cette somme est destinée au paiement de la créance dont le tableau ci-annexé, sous le n^o 1, fait connaître le détail.

EXERCICE 1840.

Somme demandée : fr. 22,767-93.

Cette somme est destinée au paiement des diverses créances dont le tableau ci-annexé, sous le n^o 2, fait connaître le détail.

EXERCICE 1841.

Somme demandée : fr. 1,368-80.

Cette somme est destinée au paiement des diverses créances dont le tableau ci-annexé, sous le n° 3, fait connaître le détail.

EXERCICE 1843.

Somme demandée : fr. 3,640-29.

Cette somme est destinée au paiement des diverses créances dont le tableau ci-annexé, sous le n° 4, fait connaître le détail.

EXERCICE 1843.

Somme demandée : fr. 142,221-72.

Dans ce chiffre de fr. 142,221-72 se trouve comprise une somme de fr. 108,025-88, qui concerne exclusivement le chemin de fer.

Les dépenses d'exploitation du chemin de fer, pendant l'année 1843, se sont élevées à fr. 5,476,615 72

Savoir :

ART. 1 ^{er} . Administration générale	fr. 307,233 12
ART. 2. Service de l'entretien des routes et des stations.	1,422,252 09
ART. 3. Service de locomotion et d'entretien du matériel	2,662,992 76
ART. 4. Service des transports.	1,084,137 75
Somme égale.	<u>5,476,615 72</u>

Les sommes allouées au budget de l'exercice 1843 pour le service du chemin de fer s'élèvent à fr. 5,400,000

Savoir :

ART 1 ^{er}	fr. 291,500
ART. 2.	1,443,000
ART. 3.	2,570,700
ART. 4.	1,094,800
Total égal	<u>5,400,000</u>

Les dépenses d'exploitation du chemin de fer en 1843 ont donc dépassé l'ensemble des quatre articles du budget de fr. 76,615-72.

Mais lorsqu'on compare les articles entre eux, on reconnaît qu'il y a insuffisance :

Sur l'art. 1 ^{er} de	fr.	15,733 12
Sur l'art. 3 de		92,292 76
Ensemble . . . fr.		108,025 88

Tandis que, sur les art. 2 et 4, il y a un excédant disponible, savoir :

Sur l'art. 2 de	fr.	20,747 91	} 31,410 16
Sur l'art. 4 de		10,662 25	
Ce qui réduit l'insuffisance réelle au chiffre indiqué de. . fr.		76,615 72	

L'on demande néanmoins les fr. 108,025-88, dont les art. 1 et 3 doivent être majorés, pour ne pas devoir opérer de transfert des art. 2 et 4 sur les art. 1 et 3, l'excédant disponible des art. 2 et 4 restant acquis au trésor.

Le tableau ci-annexé sous le n° 5 présente la répartition, par articles et subdivisions, de toutes les dépenses d'exploitation du chemin de fer, pendant l'année 1843. Les chiffres de ce tableau comprennent les dépenses déjà liquidées et celles qui restent encore à liquider, au moyen des crédits supplémentaires demandés.

L'insuffisance de l'art. 3 est pour la majeure partie le résultat :

1° Des paiements opérés pour frais de traction entre les stations du Nord et du Midi à Bruxelles, s'élevant, pour l'année entière, à	fr.	15,494 11
2° Des paiements faits à l'administration française du chef de la traction des convois entre Courtrai et Lille, pendant le 1 ^{er} trimestre 1843, s'élevant à		7,016 00
3° Des paiements faits à la même administration pour frais de traction des convois entre Quiévrain et St.-Saulve, pendant le 1 ^{er} trimestre de la même année		3,510 00
4° Des dépenses de traction entre Liège et Chenée, pendant les mois de janvier, de février, de mars, d'avril, de mai, de juin et de juillet 1843, s'élevant à		7,638 50
5° Des dépenses de traction entre Braine-le-Comte et Manage, pendant les 7 premiers mois de l'année 1843		13,781 90
6° D'une fourniture de feutre pour enveloppes de chaudières de locomotives, s'élevant à.		4,500 00
Total. . . . fr.		51,960 51

La somme de fr. 142.221-72 demandée pour l'exercice 1843, comprend, indépendamment des fr. 108,025-88, destinés au chemin de fer, fr. 34,195-84 demandés pour le service des postes.

Les explications données à la Chambre des Représentants par le Gouvernement à l'appui d'une demande de majoration de fr. 50,000 sur les art. 12 et 13 du chap. III (*Personnel et matériel des postes*) du budget du département des Travaux Publics pour l'exercice 1844, ont fait connaître qu'il exis-

tail déjà sur l'exercice 1843 un déficit de fr. 24,000 susceptible de s'élever à fr. 30.000 après y avoir ajouté diverses dépenses dont le chiffre n'était pas encore exactement connu.

L'incertitude dans laquelle on se trouvait à cet égard, n'ayant pas permis de comprendre la somme nécessaire au service des postes dans le chiffre du crédit supplémentaire alloué par la loi du 30 mars 1844, il a fallu attendre, pour ce motif, que ladite somme pût être définitivement connue et arrêtée.

Le crédit demandé de fr. 34,195-84 est destiné à subvenir aux dépenses précitées, dont le détail se trouve renseigné au tableau ci-annexé, sous le n° 6.

EXERCICE 1844.

Somme demandée : fr. 25,000.

Sur la demande du Ministre des Travaux Publics, le budget de son Département, pour l'année 1844, a été majoré d'une somme de fr. 50,000, destinée à créer de nouveaux établissements de poste, ainsi qu'à améliorer le service de la distribution dans toutes les localités de quelque importance.

Bien que l'on ait cru d'abord que cette somme suffirait pour atteindre le résultat indiqué, il n'en est pas moins démontré aujourd'hui, par la situation des choses et l'accroissement continu des dépenses de matériel, que non-seulement une nouvelle augmentation de fr. 50,000 devra être demandée du même chef, au budget de 1845, mais encore qu'un crédit supplémentaire de fr. 25,000 est devenu nécessaire au Gouvernement pour couvrir les frais que doit entraîner la création d'un certain nombre de perceptions et distributions, à dater du 1^{er} juillet prochain.

C'est dans ce but et afin d'échapper aux inconvénients qui résultent toujours d'un déficit à l'expiration de l'année, qu'on demande un nouveau crédit de fr. 25,000 à répartir par moitié sur les art. 12 et 13. chap. III du budget de l'exercice 1844.

Le Ministre des Finances,

MERCIER.

PROJET DE LOI,



Roi des Belges,

A tous présents et à venir, salut.

Nous avons arrêté et arrêtons :

Notre Ministre des Travaux Publics présentera aux Chambres, en notre nom, le projet de loi dont la teneur suit :

ARTICLE UNIQUE.

Sont ouverts au Département des Travaux Publics les crédits supplémentaires ci-après mentionnés, savoir :

EXERCICE 1839.

CHAP. IX. ARTICLE UNIQUE. (Dépenses imprévues.)	fr.	129 60
---	-----	--------

EXERCICE 1840.

CHAP. II. ART. 1 ^{er} . (Routes.)	22,091 13
III. 4. (Rivière l'Escaut.)	390 00
XII. ARTICLE UNIQUE. (Dépenses imprévues.)	286 80

EXERCICE 1841.

CHAP. II. ART. 1 ^{er} . (Routes.)	900 00
II. 19. (Personnel des ponts et chaussées.)	232 00
III. 7. (Postes.)	100 00
VII. ARTICLE UNIQUE. (Dépenses imprévues.)	136 80

EXERCICE 1842.

CHAP. II. ART. 1 ^{er} (Routes.)	631 31
II. 5. (Rivière l'Escaut.)	154 55
III. ARTICLE UNIQUE. (Postes.)	2,724 83
IV. ART. 4. (Mines.)	129 60

EXERCICE 1843.

CHAP. III. ART. 1 ^{er} . (Chemin de fer, adminis- tration générale.)	15,733 12
III. 3. (Chemin de fer, service de locomotion et entre- tien du matériel.)	92,292 76
III. 5. (Postes, personnel.)	3,378 85
III. 6. (Postes, matériel.)	30,816 99

EXERCICE 1844.

CHAP. III. ART. 12. (Postes, personnel.)	12,500 00
III. 13. (Postes, matériel.)	12,500 00

Mandons et ordonnons, etc.

Donné à Laeken, le 20 juin 1844.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

Le Ministre des Travaux Publics,

DECHAMPS.

Le Ministre des Finances,

MERCIER.

Créances arriérées de 1839.

N° D'ORDRE.	NOMS	MONTANT	OBJET DES CRÉANCES.	<i>Observations.</i>
	DES INTÉRESSÉS.	DES CRÉANCES.		
1	Delvaux et Davreux.	129 60	Vacations pour avoir assisté aux réunions de la commission instituée par arrêté ministériel du 31 juillet 1839, pour aviser aux moyens de diminuer ou de supprimer les causes qui rendent la fonderie de zinc d'Angleur préjudiciable aux propriétés voisines.	L'envoi tardif des pièces est cause du retard qu'a éprouvé la liquidation de cette créance.

N° D'ORDRE.	NOMS DES INTÉRESSÉS.	MONTANT DES CRÉANCES.	OBJET DES CRÉANCES.	Observations.
1	Hignoul (Nicol.)	22,091 13	Frais supplémentaires de transport de 755,155 pavés, employés à la construction de la route de Huy à Tirlemont.	Le sieur Hignoul a été déclaré adjudicataire, le 8 janvier 1838, de la construction de la partie de la route de Huy à Tirlemont, s'étendant dans la province de Liège à quelque distance en-deçà de la limite. Par un supplément au devis et cahier des charges de cette entreprise, il fut stipulé que l'entrepreneur pourrait être obligé de construire la route jusqu'à la limite du Brabant, et que, dans ce cas, le prix accordé serait majoré au prorata de la différence du montant total de la dépense à celui de l'adjudication. Il fut stipulé, en outre, dans ledit supplément, que l'entrepreneur resterait responsable de ses ouvrages et serait tenu à les entretenir pendant cinq ans après leur entier achèvement. Le sieur Hignoul ayant dû remplir cette clause, le prix d'adjudication qui était de fr. 228,000 a été porté à fr. 255,542-40, et, comme, d'un autre côté, le montant de l'estimation qui a servi de base à l'adjudication, était de fr. 166,400 et le prix approuvé de fr. 228,000, il s'en suit que l'entreprise a été relaissée à 37,02 p. % au-dessus de l'estimation. Le cahier de charges de l'entreprise portait, art. 27, que les pavés proviendraient des carrières de Thyne, Marilles et Oupayes, dont la distance moyenne avait été fixée à 8,000 mètr., mais il a été reconnu et constaté par l'administration des ponts et chaussées que ces carrières, à peu près épuisées, n'ont pu fournir que les 5/12 des pavés nécessaires, et que, par suite, l'entrepreneur s'est trouvé forcément obligé de faire extraire le surplus dans d'autres carrières situées à une distance moyenne de 16,000 mètr. Les frais de transport des mille pavés à cette dernière distance ont été reconnus s'élever à fr. 44 35 et comme le prix d'estimation n'a été calculé qu'à raison de fr. 23 00 Il y a différence en plus. fr. 21 35 Le nombre de pavés employés pour la construction de la route est de 1,294,552. Les 7/12 de ce nombre ou 755,155 pavés, à raison du prix supplémentaire de fr. 21-35, valent. 16,122 56 En majorant cette somme de 37,02 p. % conformément aux explications données ci-dessus, ci. 5.968 57 L'on obtient une augmentation totale de. fr. 22,091 13 dont il y a lieu de tenir compte à l'entrepreneur Hignoul. Ce surplus de dépense doit être considéré comme se rattachant à l'exercice 1840, attendu que c'est pendant cet exercice que la réception définitive de la route a été faite.
2	Delvaux et Davreux.	172 80	Vacations pour avoir assisté aux réunions de la commission instituée par arrêté ministériel du 31 juillet 1839, pour aviser aux moyens de diminuer ou de supprimer les causes qui rendent la fonderie de zinc d'Angleur préjudiciable aux propriétés voisines.	L'envoi tardif des pièces est cause du retard qu'a éprouvé la liquidation de cette créance.
3	Allard, avocat.	390 00	Honoraires dans des causes en expropriation de terrains nécessaires au barrage d'Autrive.	Idem.
3	Delsart, maître de poste.	114 00	Frais de déplacement.	Idem.

Créances arriérées de 1841.

N° D'ORDRE.	NOMS DES INTÉRESSÉS.	MONTANT DES CRÉANCES.	OBJET DES CRÉANCES.	Observations.
1	Bourgeois	900 00	Honoraires et déboursés pour la passation d'actes d'acquisition des terrains incorporés dans la route de Dottignies vers Roubaix.	L'envoi tardif des pièces est cause du retard qu'a éprouvé la liquidation de cette créance.
2	Delaux et Duvreux.	136 80	Vacations pour avoir assisté aux réunions de la commission instituée par arrêté ministériel du 31 juillet 1839, pour aviser aux moyens de diminuer ou de supprimer les causes qui rendent la fonderie de zinc d'Angleur préjudiciable aux propriétés voisines.	Même observation.
3	Cox, facteur . . .	100 00	Distribution de lettres dans le hameau de Bernissen.	Même observation.
4	Van Hoegaerden, conducteur des ponts et chaussées.	232 00	Frais de déplacement.	Même observation.

Créances arriérées de 1842.

N° D'ORDRE.	NOMS DES INTÉRESSÉS.	MONTANT DES CRÉANCES.	OBJET DES CRÉANCES.	Observations.
1	Bourgeois	631 31	Honoraires et déboursés pour la passation des actes d'acquisition des terrains incorporés dans la route de Dottignies vers Roubaix.	Cette créance ne peut être liquidée sur le budget de l'exercice 1842, à cause de l'insuffisance des fonds alloués au chap. II, art. 1 ^{er} .
2	Delvaux et Davreux.	129 60	Vacations pour avoir assisté aux réunions de la commission instituée par arrêté ministériel du 31 juillet 1839, pour aviser aux moyens de diminuer ou de supprimer les causes qui rendent la fonderie de zinc d'Angleur préjudiciable aux propriétés voisines.	L'allocation du chap. VI, art. unique du budget de 1842 étant épuisée, cette créance n'a pu être liquidée.
3	L'avocat Allard.	52 00	Honoraires dans deux causes en expropriation de terrains incorporés dans le redressement du cours de l'Escaut à Severgem.	L'envoi tardif des pièces est cause du retard qu'a éprouvé la liquidation de cette créance.
4	L'avoué Mortier.	102 55	Honoraires et déboursés dans les mêmes causes.	Même observation.
5	Directeurs provinciaux des postes.	1,974 00	Frais de route et de séjour en qualité de membre de la commission de révision des instructions de la poste aux lettres.	Id.
6	Dehouwer	29 60	Frais de route et de séjour.	Id.
7	Kaibel	121 23	Remplacement de facteur.	Id.
8	Jouvenel	600 00	Fourniture de timbres, cachets, etc.	Id.

*Dépenses d'exploitation du chemin de fer, pendant l'année 1843.***Situation au 1^{er} mars 1844.**

NATURE DE LA DÉPENSE.	SOMMES		TOTAL DES DÉPENSES DE L'EXERCICE 1843.
	LIQUIDÉES AU 1 ^{er} MARS 1844.	RESTANT à liquider AU 1 ^{er} MARS 1844.	
ARTICLE PREMIER.			
Administration générale.			
Traitements des fonctionnaires et employés.	158,500 87	333 33	158,834 20
Id. variables	13,713 00	306 25	14,019 25
Indemnités pour frais de route et de bureau.	525 20	1,015 00	1,540 20
Salaires d'ouvriers	6,753 45	»	6,753 45
Indemnités, récompenses, secours	4,037 40	1,400 00	5,437 40
Loyer des bureaux de la direction, contributions . .	6,300 00	»	6,300 00
Fournitures de bureau	14,471 38	727 20	15,198 58
Impressions	74,234 61	4,682 20	78,916 81
Mobilier	3,233 40	»	3,233 40
Menues dépenses.	14,809 35	2,190 48	16,999 83
Total de l'art. 1 ^{er}	296,578 66	10,654 46	307,233 12
ART. 2.			
Service de l'entretien des routes et des stations.			
Traitements des fonctionnaires et employés.	91,508 39	»	91,508 39
Id. variables.	18,670 00	350 00	19,020 00
Indemnités de frais de route et de bureau	1,702 20	2,200 00	3,902 20
Id. pour travail extraordinaire, récompenses, secours	275 30	»	275 30
Fournitures de billes	80,593 38	127,723 20	208,316 58
Id. de rails, chevilles, clavettes, etc.	16,683 49	92,730 66	109,414 15
Id. de matériaux divers	»	»	»
Travaux et main-d'œuvre, d'entretien des routes, etc.	938,976 73	20,380 09	959,356 82
Fournitures et réparations d'outils et ustensiles . . .	1,541 37	275 25	1,816 62
Dépenses diverses et extraordinaires	7,716 90	20,925 13	28,642 03
Total de l'art. 2	1,157,667 76	284,584 33	1,422,252 09

NATURE DE LA DÉPENSE.	SOMMES		TOTAL DES DÉPENSES DE L'EXERCICE 1843.
	LIQUIDÉES AU 1 ^{er} MARS 1844	RESTANT à liquider AU 1 ^{er} MARS 1844.	
ART. 3.			
Service de locomotion et entretien du matériel.			
Traitements des fonctionnaires et employés	129,215 08	»	129,215 08
Id. variables.	21,206 67	831 25	22,037 92
Indemnités pour frais de route et de bureau.	1,118 50	»	1,118 50
Salaires des chefs-d'atelier, machinistes, etc.	761,538 12	»	761,538 12
Id. id. ouvriers, etc., de l'arsenal.	178,641 93	»	178,641 93
Id. des ouvriers des fours à coke.	42,503 98	»	42,503 98
Indemnités, primes, récompenses, secours, etc. . .	28,580 50	395 00	29,175 50
Fourniture de coke et de houille	656,478 78	»	656,478 78
Id. de bois de chauffage.	17,432 18	»	17,432 18
Graissage, fourniture d'huile de Gallipoli, etc. . . .	120,224 12	»	120,224 12
Nettoyage, fournitures d'étoupes, savon, etc. . . .	39,999 86	»	39,999 86
Éclairage, fournitures d'huile épurée, etc.	73,738 24	4,984 00	78,722 24
Fournitures de cordes, ficelles, etc	30,364 25	»	30,364 25
Id. pièces de rechange pour locomotives.	106,200 67	10,517 10	116,717 77
Id. id. pour voitures . .	3,134 95	»	3,134 95
Id. tubes en laiton.	69,993 33	»	69,993 33
Id. d'essieux pour locomotives.	10,416 20	8,500 00	18,916 20
Id. id. pour voitures	13,707 26	»	13,707 26
Id. bandages de roues pour locomotives.	13,349 70	3,400 00	16,749 70
Id. id. pour voitures. . .	24,630 64	»	24,630 64
Id. rottings et cerceaux	997 50	»	997 50
Id. métaux, cuivre, plomb, etc.	85,094 49	»	85,094 49
Id. bois divers	36,445 47	»	36,445 47
Id. garnitures de voitures.	17,522 21	952 74	18,474 95
Id. couleurs, vernis, etc.	12,547 29	»	12,547 29
Id. outils et ustensiles.	43,363 72	6,522 85	49,886 57
Id. lanternes, réverbères, etc.	6,135 75	»	6,135 75
Id. vis à bois, fil de fer, etc.	3,403 09	8,368 30	11,771 39
Travaux divers, dépenses extraordinaires	63,365 36	6,971 68	70,337 04
Total de l'art. 3	2,611,349 84	51,642 92	2,662,992 76

NATURE DE LA DÉPENSE.	SOMMES		TOTAL DES DÉPENSES DE L'EXERCICE 1843.
	LIQUIDÉES AU 1 ^{er} MARS 1843.	RESTANT à liquider AU 1 ^{er} MARS 1844.	
ART. 4.			
Service des transports.			
Inspection et contrôle. — Traitements des fonctionnaires	32,304 98	»	32,304 98
Id. Indemnités de frais de routes, etc.	10,653 33	»	10,653 33
Service général des stations. — Chefs de stations, employés, etc. .	143,211 65	»	143,211 65
Id. Traitements supplémentaires	7,181 67	2,425 00	9,606 67
Id. Salaires d'ouvriers.	66,247 84	»	66,247 84
Traitements des gardes-convois	175,372 53	»	175,372 53
Service des recettes. — Voyageurs. — Traitements des employés	47,383 98	100 00	47,483 98
Id. Bagages. — Traitements des employés	32,297 45	»	32,297 45
Id. Petites marchandises. — Traitements des employés . .	72,954 15	»	72,954 15
Id. Grosses marchandises. — Traitements des employés . .	53,186 66	»	53,186 66
Salaires des ouvriers aux bagages	73,460 84	»	73,460 84
Id. aux petites marchandises. . . .	41,528 72	»	41,528 72
Id. aux grosses marchandises	155,568 99	»	155,568 99
Indemnités, récompenses, secours.	8,011 56	722 80	8,734 36
Frais de camionage.	128,741 74	»	128,741 74
Indemnités pour pertes et avaries.	7,463 27	3,182 60	10,645 87
Loyers des locaux et contributions	5,269 84	»	5,269 84
Dépenses diverses.	7,513 66	9,354 49	16,868 15
Total de l'art. 4	1,068,352 86	15,784 89	1,084,137 75

RÉCAPITULATION.

	SOMMES		TOTAL DES DÉPENSES de L'EXERCICE 1843.	MONTANT DES ALLOCATIONS du BUDGET DE 1843.	DIFFÉRENCES.	
	LIQUIDÉES au 1 ^{er} mars 1844.	RESTANT à liquider au 1 ^{er} mars 1844.			DÉFICITS.	EXCÉDANTS.
ARTICLE PREMIER.						
Administration générale.....	296,578 66	10,654 46	307,233 12	291,500 00	15,733 12	.
ART. 2.						
Service des routes.....	1,157,667 76	264,584 33	1,422,252 09	1,443,000 00	.	20,747 91
ART. 3.						
Id. de locomotion.....	2,611,349 84	51,642 92	2,662,992 76	2,570,700 00	92,292 76	.
ART. 4.						
Id. des transports.....	1,068,352 86	15,784 89	1,084,137 75	1,094,800 00	.	10,662 25
TOTAUX.....	5,133,949 12	341,844 27	5,475,793 39	5,400,000 00	108,025 88	31,410 16

Créances arriérées de 1843.

N ^o D'ORDRE.	NOMS DES INTERESSÉS.	MONTANT DES CRÉANCES.	OBJET DES CRÉANCES.
1	Romond	7 24	Frais de passage d'eau.
2	Debrauwer	18 20	Remplacement de facteur.
3	Leroy	12 00	"
4	Kaibel	338 78	"
5	Debrauwere	48 50	Salaire payé au facteur rural Debakker, à Zele.
6	Id.	34 25	" Marchal.
7	Id.	8 09	" Calbrecht.
8	Renoiz	18 92	Différence entre son traitement supplémentaire et les remises proportionnelles, pendant le mois de janvier 1843.
9	Baily	28 30	Frais de son remplacement.
10	Romond	7 36	Frais de passage d'eau.
11	Billiet	7 36	Frais de passage du pont sur la route de Gand à Deynze.
12	De Metzger	74 91	Frais de remplacement du facteur François.
13	Piron	50 00	" Dejaegher.
14	Debrauwere	33 33	" "
15	Id.	67 13	" "
16	Yernaux	15 00	" "
17	Jadot	31 20	" "
18	Dubois	27 40	" "
19	Ares	5 49	Frais de passage d'eau.
20	Musschot	75 00	Indemnité pour travail extraordinaire.
21	Debakker	150 00	Visites et soins donnés aux employés des postes.
22	Verlaine	20 80	Frais de passage d'eau.
23	Dausrogne	7 36	"
24	Vandevyver	5 30	"
25	Benoit	3 60	"

N° D'ORDRE.	NOMS DES INTÉRESSÉS.	MONTANT DES CRÉANCES.	OBJET DES CRÉANCES.
26	Stekelorum.	3 44	Frais de passage d'eau.
27	Decock.	3 60	»
28	James	2 70	»
29	Jassogne	9 20	»
30	Toussaint.	9 20	»
31	Pochet et autres	34 90	»
32	Delporte	83 32	Traitement.
33	Meeus	100 00	» supplémentaire et personnel.
34	Vanlamoen	60 00	» »
35	J. Behagle	40 00	» »
36	Willame et consorts. . .	318 67	» »
37	Duckertz.	60 00	» »
38	Masson et consorts . . .	40 00	» »
39	Dinot.	304 00	» »
40	G. Rorguet	11 66	» »
41	Vanlamoen	7 50	Remplacement de facteur.
42	Englebert.	14 49	» »
43	J. Deblander	8 88	» »
44	Hankar.	70 00	»
45	Lecoq.	100 00	» »
46	Dehouwer	50 00	» »
47	Saeys et consorts. . . .	400 00	Indemnité accordée aux boîtiers de la banlieue.
48	Jadot.	29 64	Remplacement de facteurs.
49	Distributeur à Wespelaer	38 74	Frais de passage d'eau.
50	Facteur à Jemeppe . . .	300 00	Salaire du facteur Loris.
51	Id. à Verviers	40 00	» Coopman.
52	Id. à Waremmes	124 98	» Colleye.
53	Dehouwer	18 33	Remplacement de facteur.
54	Lecrique	136 00	Pour salaire, du 25 août au 31 octobre 1843.
55	Mensart.	40 00	» frais de déplacement et travail extraordinaire.

N ^o D'ORDRE.	NOMS DES INTÉRESSÉS.	MONTANT DES CRÉANCES.	OBJET DES CRÉANCES.
56	Lecrique	50 00	Pour salaire pendant 25 jours du mois de novembre.
57	Charlier	400 00	» livraison de cordes.
58	Wirion de Scheffer . . .	10 00	» frais de voyage.
59	Wouters de Terweerden.	2 36	» frais de réparation des boîtes aux lettres du service rural.
60	Gougnaud.	41 66	» avoir assuré le service de messager piéton.
61	Cornet	40 00	» frais de déplacement et travail extraordinaire.
62	Hardy	11 25	» courses effectuées par les chevaux de son relais.
63	Vaset.	7 87	» " " "
64	Dupont.	24 00	» " " "
65	Ory	11 25	» " " "
66	De Becquevort	9 00	» " " "
67	Ministère des Affaires étrangères	116 66	» transport des dépêches entre Anvers et Tamise.
68	Sax-Ridelle	144 00	» frais de route et de séjour.
69	Perot.	17 00	» frais de placement de boîtes aux lettres.
70	Wirion de Scheffer . . .	35 20	» frais de route et de séjour.
71	Veuve Biot	148 03	» badigeonnage de l'hôtel des postes à Bruxelles.
72	De Bremacker	118 28	» " " "
73	Bossaert	134 69	» confection de boîtes aux lettres et accessoires.
74	Roussaux	30 00	» frais de route et de séjour.
75	Bossaert	192 32	» fournitures faites au bureau ambulant des Flandres.
76	Devroye et C ^e	96 00	» fourniture de papiers.
77	Id.	456 00	» frais d'impression.
78	Roussaux	300 00	» frais de tournée ordinaire.
79	Wirion de Scheffer . . .	300 00	» " " "
80	Doyen	300 00	» " " "
81	Beels	300 00	» " " "
82	Michaux	300 00	» " " "
83	Vanderzanden	300 00	» " " "
84	Deheck.	300 00	» " " "

N ^o D'ORDRE.	NOMS DES INTÉRESSÉS.	MONTANT DES CRÉANCES.	OBJET DES CRÉANCES.
85	Delomdeberg	300 00	Pour frais de tournée ordinaire.
86	Peequeur.	8 25	» frais de réparation des boîtes aux lettres.
87	Theyssens et sœurs . . .	194 00	» fournitures de bureau.
88	Sax-Ridelle.	18 00	» entretien du bureau ambulant, n ^o 1.
89	Halloy	42 75	» frais de route et de séjour.
90	Verniers	2 85	» frais de réparation aux boîtes aux lettres.
91	Deswerte	14 00	» frais de route et de séjour.
92	Vanderzanden.	87 20	» »
93	Allard	81 95	» »
94	Doyen	41 40	» »
95	Vanacker.	19 00	» gratification payée aux portiers de la ville.
96	Lefebvre	64 00	» fourniture de bureau.
97	Id.	260 60	» réparation de sacs servant au transport des dépêches.
98	Debrauwere	50 00	» salaire payé au pontonnier d'Audeghem.
99	Bossact	20 00	» » et nettoyage du bureau ambulant.
100	Hardy	8 44	» transport extraordinaire d'une malle-estafette.
101	Menuig.	350 00	» fourniture de clefs, de cadenas de sacs.
102	Theyssens et sœurs . . .	91 60	» fournitures de bureau.
103	Deswerte	8 45	» réparation de boîtes aux lettres.
104	Leleux	8 43	» transport extraordinaire d'une malle-estafette.
105	Lesaige.	23 64	» » poste.
106	Delomdeberg	153 00	» frais de route et de séjour.
107	Demeren	48 00	» »
108	V ^o Mertens et consorts .	4,485 00	» transport des dépêches en malle, 4 ^e trimestre.
109	Bertrand	17 82	» » extraordinaire des malles-postes.
110	Piéton	3,652 72	» » des dépêches.
111	Poncelet et consorts . .	56 22	» » extraordinaire des malles-postes.
112	G. Stapleaux	1,794 42	» fourniture de papier.
113	Id.	2,307 20	» impressions.
114	Reunes	6 86	» réparation de boîtes.

N ^o D'ORDRE.	NOMS DES INTÉRESSÉS.	MONTANT DES CRÉANCES.	OBJET DES CRÉANCES.
115	Beels	82 40	Pour frais de voyage et de séjour.
116	Bossaert	309 40	» »
117	Dupont et consorts . . .	1,788 75	» transport des dépêches par estafette de Tirlemont à Aix-la-Chapelle.
118	Hochstein	1,087 48	» menues dépenses.
119	Id.	57 50	» transports extraordinaires des dépêches.
120	Berlamont	3 87	» réparation de boîtes.
121	Vanderougstraete. . . .	5 00	» »
122	Verougstraete.	3 75	» »
123	Receveur des contributions.	653 37	» contribution foncière de l'hôtel des postes, à Bruxelles.
124	Dupont et consorts . . .	48 37	» transport extraordinaire des malles.
125	Divers, à Liège	252 81	» fourniture au bureau ambul.
126	Lefebure et consorts . .	15 18	» transport extraordinaire d'une malle-poste.
127	Dubois	58 33	» » de dépêches.
128	Sax-Ridelle.	9 00	» nettoyage des quinquets des bureaux ambulants.
129	Em. Devroye et C ^e . . .	182 50	» impressions.
130	Id.	35 00	» fourniture de papiers.
131	Delfosse	346 40	» frais de route et de séjour.
132	Plaisant.	325 00	» frais de séjour.
133	S. Demoor	202 37	» fournitures pour les bureaux ambulants.
134	Dupont.	225 99	» transport extraordinaire des dépêches.
135	Loneux.	81 00	» »
136	Vasset	39 00	» course effectuée avec les chevaux de son relais.
137	Piéton et consorts. . . .	19 68	» transport extraordinaire d'une malle-poste.
138	E. Tesch	8 00	» » des dépêches de Neufchâteau à Bouillon.
139	Berlenmont.	103 00	» honoraire d'acte portant location de l'hôtel, à Mons.
140	Janssens-Simons	28 50	» transport des dépêches par estafette.
141	Id.	8 43	» » extraordinaire des dépêches.
142	Debecquevort.	4 50	» » »

N° D'ORDRE.	NOMS DES INTERESSES.	MONTANT DES CRÉANCES.	OBJET DES CRÉANCES.
143	Leleux	8 43	Pour transport extraordinaire des dépêches.
144	Veuve Nerinckx.	5 62	» » »
145	Hensmans	5 62	» » »
146	J. Lefebure.	8 44	» » »
147	Van Nieuwenhuysen . .	2 50	» réparation de boîtes aux lettres.
148	Decleppedelhem	3 95	» » »
149	De la Chapelle	3 00	» » de sacs à dépêches.
150	Zoude	7 80	» » de boîtes aux lettres.
151	Ost.	8 83	» » »
152	Mulle.	2 00	» réparation de boîtes aux lettres.
153	Stoefs	150 00	» fourniture de lampions.
154	Van Elewyck	2,268 86	» éclairage par le gaz de l'hôtel des postes, à Bruxelles.
155	Lambotte.	700 70	» fourniture de bois à brûler.
156	Hochsteyn	121 12	» entretien des pendules de l'hôtel des postes.
157	Leleux	4 50	» transport extraordinaire des dépêches.
158	Hensmans.	6 75	» »
159	Loneux.	81 00	» »
160	Dupont	225 99	» »
161	J. Delsart.	95 68	» fourniture de la cariole d'Ostende à Furnes.
162	Vandendungen.	116 66	» transmission de la correspondance des fonctionnaires chargés des travaux relatifs à la canalisation de la Campine.
163	Michaux	69 30	» frais de route et de séjour.
164	Directeurs provinciaux .	2,164 70	» frais de route et de séjour en qualité de membres de la commission de révision des instructions de la poste aux lettres.
165	Dehouwer	33 75	» transp ^t des dépêches à la station de Borgerhout.
166	De Ridder	38 00	» frais de route et de séjour.
167	Distributrice à Nandrin.	30 29	» réparation de boîtes aux lettres.
168	Maître de poste à Oreye.	8 43	» transport extraordinaire d'une malle-poste.
169	De Becquevort	9 00	» courses effectuées par les chevaux de son relais.
170	Leleux	16 87	» »